



**HAL**  
open science

## Les femmes guerrières (XIe et XIIe siècles)

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. Les femmes guerrières (XIe et XIIe siècles). Martin Aurell; Thomas Deswarte. Famille, violence et christianisation au Moyen Âge: mélanges offerts à Michel Rouche, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, pp.319-330, 2005, 2-84050-360-3. halshs-01420433

**HAL Id: halshs-01420433**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01420433>**

Submitted on 20 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES FEMMES GUERRIÈRES (XI<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> SIÈCLES)**  
(Article paru dans *Famille, violence et christianisation au Moyen Age. Mélanges offerts à Michel Rouche*, Paris, PUPS, 2005, p. 319-330)

« Les reines sont guerrières ou poussent à la guerre ». C'est avec fermeté que Michel Rouche émet ce jugement sur la propension des Mérovingiennes au combat. Il remarque ainsi leur capacité à « déclencher la fureur guerrière des hommes », en excitant la violence de leurs maris, frères et fils : « la mère toute-puissante peut retourner, parce que trop adorée, l'amour qu'elle inspire en une violence irrépréhensible ». Il explique, enfin, cette agressivité féminine par la parenté matrilineaire et par la polygynie, spécifiques à la société franque<sup>1</sup>. D'autres spécialistes du Haut Moyen Age confirment qu'il est réducteur d'analyser l'action de la femme noble au prisme d'une méthode exclusivement fondée sur le *Gender*, qui la relèguerait au rôle passif de la réclusion, de la soumission et de la douceur par opposition à des hommes actifs, libres, indépendants et brutaux<sup>2</sup>. La violence féminine est une donnée clef pour comprendre la société agonistique des Francs.

Qu'en reste-t-il dans l'aristocratie au lendemain de l'an mil ? De prime abord, les rôles semblent bien moins inversés que par le passé. Il suffit de se pencher sur la sigillographie, par laquelle chacun affirme son identité à travers une image stéréotypée : à ses chartes, l'homme de la noblesse appose un sceau qui le figure armé de pied en cap, sur un cheval au galop, alors que la femme, richement vêtue, se tient paisiblement debout sur un décor courtois ; elle ne déroge à cette norme que pour monter une haquenée en amazone, un faucon à la main, à l'occasion d'une chasse<sup>3</sup>. Toutefois, dès que l'iconographie devient davantage allégorique, la perception des constructions sociales semble plus complexe : dans les psychomachies enluminées, c'est sous des traits féminins que vertus et vices se combattent, protégées de cuirasses et écus et armées de flèches, lances et épées<sup>4</sup>.

Les sources écrites dégagent une impression pareille, alors que la femme y prend de temps à autre le visage altier de la guerrière. La documentation qui met en scène ces combattantes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles est principalement narrative : la part de la fiction, concomitante à tout récit, est grande dans l'historiographie, l'hagiographie et la littérature. On ajoutera à ces écrits, créés autant pour édifier que pour divertir, les *quaerimoniae*, listes de griefs dressées à l'attention du comte de Barcelone vers 1150 par des paysans ou des chevaliers qui considèrent leurs intérêts lésés par leur seigneur.

Toutes ces sources font intervenir de nombreuses femmes qui, à l'instar de leurs ancêtres franques, incitent l'homme à la violence. Orderic Vital (1075-1142), moine à

---

<sup>1</sup> Clovis, Paris, 1996, p. 239-240.

<sup>2</sup> N. Pancer, *Sans peur et sans vergogne*, Paris, 2001 ; J. Nelson, *Politics and Rituals in Early Medieval Europe*, Londres, 1986, p. 1-48 ; H.-W. Goetz, *Frauen im Frühen Mittelalters*, Weimar, 1995.

<sup>3</sup> B. Bedos-Rezak, « Women, Seals and Power in Medieval France, 1150-1350 », *Women and Power in the Middle Ages*, dir. M. Erler, M. Kowaleski, Athens-Londres, 1988, p. 61-82

<sup>4</sup> J.J.G. Alexander, « Ideological Representation of Military Combat in Anglo-Norman Art », *Anglo-Norman Studies*, 15, 1993, p. 1-24.

Saint-Évroult (Normandie), a beaucoup disserté sur elles. Il s'en prend, par exemple, à Hévisse d'Évreux et à Isabelle de Conches, « séduisantes, intelligentes et jolies, dominant leur mari et oppressant leurs sujets masculins » ; elles déclenchent une guerre terrible entre leurs époux, tout simplement pour se venger l'une de l'autre de quelques insultes. « Des jalousies et rancœurs de femmes remplirent ainsi de fureur le cœur d'hommes généreux », conclut Orderic<sup>5</sup>. Il en va de même en Picardie pour le conflit entre Enguerrand de Boves et Gérard de Quierzy, que Guibert (1053-1124), abbé de Nogent, attribue à la mauvaise foi et à la débauche passée de leur mégère respective<sup>6</sup>. Sous le calame des deux chroniqueurs monastiques, des épouses transmettent leur colère à leur mari au point de lui faire prendre les armes avec ses chevaliers, tout juste pour étancher leur mesquine soif de vengeance.

D'une autre portée est l'anecdote racontée, entre 1060 et 1073, par Pierre, moine de Maillezais. À le suivre, Emma de Blois, épouse de Guillaume IV d'Aquitaine (963-vers 996) et fondatrice de son abbaye, livra la vicomtesse de Thouars, maîtresse de son mari, aux guerriers de son escorte pour qu'ils la violent une nuit durant<sup>7</sup>. Comme ses congénères normandes ou picardes, Emma apparaît rancunière et vindicative. Les moines qui décrivent ces haines croient que l'agressivité est trop souvent la marque des relations des femmes entre elles. Ces harpies se détestent, et elles versent leur fiel dans le cœur de leur mari. Leur colère finit ainsi par se masculiniser. Ève la tentatrice n'est pas loin.

Dernier exemple sur l'incitation de la femme à la violence : la révolte des fils d'Henri II (1154-1189), roi d'Angleterre, contre leur père en 1173. Les chroniqueurs anglo-normands et aquitains de l'époque l'attribuent, unanimes, à l'influence malfaisante de leur mère Aliénor d'Aquitaine, qui « aliéna » (pour reprendre le mauvais jeu de mots de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel entre 1154 et 1186, sur son nom) ses enfants au roi. Ces écrivains ecclésiastiques la présentent, en effet, en conseillère active, se servant de son ascendant pour manipuler ses propres fils, à peine sortis de l'adolescence, et les pousser à prendre les armes contre son mari volage. De fait, leur discours sur l'attitude d'Aliénor s'inscrit dans un contexte plus large de dénigrement de son mariage avec Henri II, surtout consanguin, mais aussi bigame et félon : une union si contraire à la morale chrétienne ne peut que provoquer la déchirure de sa famille. Ces auteurs utilisent la révolte de 1173 comme un *exemplum* ou anecdote édifiante prouvant que seule la haine est le fruit de l'inceste, ennemi principal de la diffusion au loin de la charité et de la grâce, inhérents au mariage chrétien<sup>8</sup>. Leur raisonnement intervient à une époque où s'affirme fortement le caractère sacramentel de l'union conjugale.

Les moines ne perçoivent pas toujours d'une façon si sombre l'appel au combat à l'adresse de ses parents et proches par la dame aristocratique. Autour de 1100, Adèle incite son mari, le comte Étienne de Blois, qui était rentré trop tôt de la croisade malgré son vœu, à repartir avec ses guerriers en Terre sainte ; Orderic Vital affirme qu'elle « le pressait fréquemment et, au milieu des caresses conjugales, elle lui disait : “Éloigne de

---

<sup>5</sup> Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, éd. et trad. angl. M. Chibnall, Oxford, 1968-1980, t. 4, p. 212, VIII, 14.

<sup>6</sup> Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. E.-R. Labande, Paris, 1981, p. 296. Voir D. Barthelemy, « Parenté », *Histoire de la vie privée*, dir. Ph. Ariès, G. Duby, Paris, 1985, t. 1, p. 144-145.

<sup>7</sup> *La Fondation de l'abbaye de Maillezais. Récit du moine Pierre*, éd. G. Pon, Y. Chauvin, La Roche-sur-Yon, 2001, p. 104. Voir E. Carpentier, « Un couple tumultueux en Poitou à la fin du Xe siècle : Guillaume de Poitiers et Emma de Blois », *Mariage et sexualité au Moyen Age*, dir. M. Rouche, Paris, 2000, p. 203-216.

<sup>8</sup> M. Aurell, *L'Empire des Plantagenêt (1154-1224)*, Paris, 2003, p. 51-53.

toi, mon maître, l'opprobre ; récupère le courage qui faisait ta réputation en ta jeunesse, et reprends, pour le salut de milliers, les armes de cette guerre louable<sup>9</sup> ». Au passage, ce texte de l'écrivain monastique traduit une évaluation positive de la relation affective au sein du couple, dont l'épouse sait tirer profit au service de la Chrétienté<sup>10</sup> ; il oppose, en outre, la jeunesse, temps de risque et audace, à la situation de l'homme mûr et établi, prisonnier de l'indolence, voire de la lâcheté<sup>11</sup>. Dans le même contexte de guerre sainte, Orderic affirme que Cécile, veuve de Trancrède de Hauteville, prince d'Antioche, adouba plusieurs jeunes écuyers pour qu'ils remplacent les nombreux chevaliers tués à la bataille de Darb Sarmada ou *Ager sanguinis* (1119)<sup>12</sup>. Son discours paraît aussi admiratif que pour Adèle de Blois.

En définitive, par l'ascendant dont elle jouit auprès de son mari, la dame de l'aristocratie peut pousser à la guerre. D'après les moines chroniqueurs, ce talent de persuader manipule certes trop souvent des hommes naïfs et déclenche de néfastes luttes entre chrétiens. Mais il sert parfois la juste cause de la croisade, canalisant l'agressivité masculine au loin vers un idéal des plus élevés.

Comme on pourrait s'y attendre, les mentions de femmes maniant des épées et lances, endossant un haubert et enfourchant un étalon sur les champs de bataille se font plus rares. Tout au plus, les chroniqueurs flamands constatent-ils sans commentaires que Richilde de Hainaut fut capturée à la bataille de Cassel (1071), où elle combattait<sup>13</sup>. De même, la princesse byzantine Anne Comnène remarque que Sichelgaïte accompagna, protégée par une armure et portant une lance, son mari Robert Guiscard au siège de Durazzo (1081)<sup>14</sup>. Enfin, le moine anglais Guillaume de Malmesbury (vers 1080-vers 1142) croit-il que, dans la lointaine Toscane, Mathilde de Canossa (vers 1046-1115), « oubliant son sexe et pareille aux Amazones antiques, livra bataille, femme qu'elle était, à des colonnes d'hommes, couverts de fer »<sup>15</sup>. Pour ce chroniqueur, l'image de la princesse est extrêmement positive, car « grâce à son soutien, Urbain [II] obtint enfin le siège apostolique » face à l'empereur Henri IV (1056-1106), ennemi invétéré de la *libertas romana*, dûment humilié sur ses terres de Canossa. Guillaume n'en remarque pas moins que Mathilde transgresse l'ordre établi des sexes.

D'habitude cependant, l'appréciation portée par les clercs sur ces guerrières prenant part aux batailles est bien moins amène. Vers 1200, Saxo Grammaticus, membre de la cour de l'archevêque de Lund, vilipende les Danoises qui osent combattre : « elles

---

<sup>9</sup> *Historia...*, t. 5, p. 324, X, 20. Voir K.A. LoPrete, « Adela of Blois: Familial Alliances and Femal Lordship », *Aristocratic Women in Medieval France*, dir. Th. Evergates, Philadelphie, 1999, p. 23-24 ; D. Lett, « Les épouses dans l'aristocratie anglo-normande des XIe et XIIe siècles », *Le Mariage au Moyen Age (XIe-XVe s.)*, dir. J. Teyssot, Clermont-Ferrand, 1999, p. 23-24.

<sup>10</sup> J. Leclercq, *Le Mariage vu par les moines au XIIIe siècle*, Paris, 1982, et *L'Amour vu par les moines au XIIIe siècle*, Paris, 1983 ; S. Farmer, « Persuasive Wives. Clerical Images of Medieval Wives », *Speculum*, 61, 1986, pp. 517-543.

<sup>11</sup> G. Duby, « Les jeunes dans la société aristocratique dans la France du Nord-Ouest au XIIe siècle », *Annales ESC*, 19, 1964, p. 835-846.

<sup>12</sup> *Historia...*, t. 6, p. 108, XI, 25. Cette femme ne saurait être confondue avec une fille illégitime du roi Philippe Ier (1060-1108), note de M. Chibnall, *Ibid.*

<sup>13</sup> M. McLaughlin, « The Woman Warrior: Gender, Warfare and Society in Medieval Europe », *Women's Studies*, 17, 1990, p. 195 et 200.

<sup>14</sup> *Alexiade*, éd. B. Leib, Paris, 1937-45, t. 1, p. 53. Voir McLaughlin, « The Woman... », p. 198.

<sup>15</sup> Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum. The History of the English Kings*, éd. R. A. B. Mynors, R. M. Thomson, M. Winterbottom, Oxford, 1998, p. 522, III, 289, 1.

courent d'une façon si avide après la gloire militaire qu'on dirait qu'elles ont changé de sexe<sup>16</sup>. » De même, Orderic Vital s'en prend Hévisse, la vindicative comtesse d'Évieux que nous avons rencontrée plus haut : « Elle chevauchait armée, en expédition, comme un chevalier parmi des chevaliers ; son audace n'était pas inférieure aux cavaliers protégés par des hauberts et aux sergents portant des lances. » Orderic la compare alors aux Amazones qui ont tenu, quinze ans durant, en échec les rois d'Asie ; il en donne même la liste nominale : la reine Lampeto, la vierge Camille, Marsepia, Hippolyta et Penthesilea<sup>17</sup>. Au XIIe siècle, les guerrières de la mythologie antique viennent naturellement sous la plume de ces écrivains, lecteurs assidus des classiques. Elles occupent ainsi une place de choix dans l'*Alexandreis* (1176) latin de Gautier de Châtillon ou dans le *Roman de Troie* (1165) anglo-normand de Benoît de Sainte-Maure<sup>18</sup>. L'histoire des Amazones a indéniablement influencé le récit des chroniqueurs, toujours attentifs aux vieilles traditions, dont ils acceptent la véracité sans sourciller. Elle avalise l'existence dans le passé d'une catégorie aguerrie de femmes combattantes, et ajoute ainsi du crédit aux histoires racontées au sujet de leurs congénères du XIIe siècle.

Jordan Fantosme, clerc séculier northumbrien, présente aussi une cavalière en pleine bataille dans son *Estoire del viel rei Henri* (1174-1175), récit en vers anglo-normands de la guerre contre Guillaume le Lion d'Écosse, allié des fils d'Henri II en rébellion contre leur père. Le comte de Leicester s'est joint aux révoltés à l'instigation de son épouse qui l'accompagne, protégée par une armure, sur le champ de Fornham. Mais ses ennemis la capturent et la violent aussitôt ; dépitée, elle tente de se noyer. À interpréter les mots méprisants de Jordan, ses malheurs ne seraient que juste punition à la démesure de son acte<sup>19</sup>.

Les faits d'armes de Mathilde de Canossa, d'Hévisse d'Évieux ou de la comtesse de Leicester ont été relatés par leurs contemporains. D'autres historiens ont rapporté les exploits de combattantes plus anciennes. Geoffroi Gaimar est le premier auteur connu qui utilise la langue française pour rédiger un récit historique, en l'occurrence l'*Estoire des Engleis* (1135-1138). L'épouse de Haveloc qu'il fait revivre appartient à un passé mythique. Elle se bat contre son propre oncle qui tente d'écarter injustement son mari de la royauté ; au cours d'une bataille, elle propose d'attacher les cadavres de ses hommes sur des pieux, stratagème qui fait croire à l'ennemi qu'ils sont vivants et que le nombre de ses guerriers est écrasant<sup>20</sup>. Soulever le problème de la fiction de ce récit est déplacé. Qu'il suffise de retenir que son auteur le prétende véridique, tout comme Guillaume de Malmesbury, Orderic Vital ou Jordan Fantosme le veulent pour le leur.

La mise en parallèle de tous ces récits historiographiques montre que la présence de femmes combattant dans des batailles rangées est toutefois exceptionnelle. Certes Jordan est northumbrien, et bien renseigné sur les guerres de la frontière de l'Écosse,

---

<sup>16</sup> *The History of the Danes*, éd. H.E. Davidson, P. Fisher, Cambridge, 1979, t. 1, p. 212. Voir McLaughlin, « The Woman... », p. 194-195.

<sup>17</sup> *Historia...*, t. 4, p. 212-214, VIII, 14.

<sup>18</sup> *Alexandreis*, éd. M.L. Colker, Padoue, 1978, p. 199-201, VIII, v. 1-48, *Roman de Troie*, éd. L. Constans, Paris, 1904-1912, v. 23.357 *sqq.* Voir C. Reinle, « Exempla weiblicher Stärke? Zu den Ausprägungen des mittelalterlichen Amazonenbildes », *Historische Zeitschrift*, 270 (1), 2000, p. 1-38.

<sup>19</sup> Jordan Fantosme, *Chronicle*, éd. et trad. angl. R.C. Johnston, Oxford, 1981. Voir A. Lodge, « Literature and History in the *Chronicle* of Jordan Fantosme », *French Studies*, 44, 1990, p. 263 et n. 20.

<sup>20</sup> Éd. A. Bell, Oxford, 1960, p. 24, v. 771-781.

mais Guillaume, bibliothécaire de Malmesbury, près de Bristol, est bien loin du théâtre des opérations militaires italiennes où Mathilde est engagée. La participation active de la femme aristocratique dans les combats à cheval est peu probable, sinon très rare. Tout au plus a-t-elle pu, protégée d'une armure, accompagner son mari, et lui prodiguer, le cas échéant, quelques conseils, reçus d'une oreille plus ou moins distraite. Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, le dénigrement des fauteuses de trouble et le vieux thème des Amazones asiatiques ont fortement conditionné les récits qui ont transité de oralement, avant d'être couchés par écrit dans les *scriptoria* de monastères et cathédrales.

Ce n'est pas tant en rase campagne qu'on trouve des femmes guerrières, mais sur les courtines des châteaux. La littérature de fiction abonde en exemples. Nous donnerons pour commencer deux textes en langue d'oc. Dans le roman arthurien *Jaufre*, rédigée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'héroïne Brunissen apparaît comme la dame d'une solide cité fortifiée (*castel*), que défendent huit mille chevaliers<sup>21</sup>. *Lo Carros* (1200) du troubadour provençal Raimbaut de Vaqueiras est construit d'après le schéma du *Tournoiement des dames*, dont le premier exemple connu provient, dix ans plus tôt, du trouvère flamand Huon d'Oisy : Raimbaut décrit le soulèvement des vieilles dames lombardes contre la jeune Béatrice, fille du marquis de Montferrat, son mécène d'alors ; pour mieux la combattre sous la conduite de la dame de Savoie, elles bâtissent une puissante forteresse qu'elles nomment Troie<sup>22</sup>. Ces deux documents courtois n'ont d'autre fonction que le divertissement et la civilisation des mœurs nobiliaires : les paroles du *Carros*, comme celles des autres *Tournoiements des dames*, règlent probablement la chorégraphie d'une danse féminine. Ils rappellent la geste épique, mise en forme vers 1140, dans laquelle Guibourc, épouse de Guillaume d'Orange, s'engage à défendre en son absence « sa terre et les murs de sa ville [...] avec plus de sept cents dames, vêtues de hauberts blancs »<sup>23</sup>. Aussi légendaires soient-ils, tous ces épisodes n'en renvoient pas moins à des attitudes familières à l'aristocratie de l'époque.

L'historiographie de l'époque emprunte certes largement des structures narratives à l'imagination de romanciers et poètes. La régularité avec laquelle le thème de la femme qui défend une forteresse revient sous le calame d'Orderic Vital est, cependant, frappante. Le moine de Saint-Évroult raconte ainsi qu'en 1119 Julienne, fille illégitime d'Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre, devenue l'épouse d'Eustache de Breteuil, commande la garnison d'une place forte face aux troupes de son père ; elle essaiera même de le tuer en demandant de lui parler devant les remparts, d'où elle lui décoche une flèche. Orderic remarque qu'elle a osé lever la main contre l'oïnt du Seigneur, et de citer aussitôt Salomon : « Il n'y a pas de pire méchanceté que celle d'une femme (Sir 25, 19) ». Le roi aura finalement raison de sa fille, ridiculisée par son plongeon dans la fosse du château<sup>24</sup>. En revanche, le moine anglo-normand loue l'héroïsme avec lequel, vers 1130, Sibylle, femme du Normand Robert Bordet, défend Tarragone contre les Almoravides. Son mari, qui vient d'occuper cette ville, est alors parti quêter l'appui pontifical à Rome et chercher des guerriers en Normandie : « La nuit, elle enfilait un haubert comme un

---

<sup>21</sup> Éd. R. Nelli, R. Lavaud, *Les Troubadours*, Paris, 1960, p. 200.

<sup>22</sup> A. Pulega, *Ludi e spettacoli nel Medioevo: I tornei di dame*, Milan, 1970, p. 67-70.

<sup>23</sup> *Recherches sur la Chanson de Guillaume. Études accompagnées d'une édition*, éd. J. Wathelet-Willem, Liège, 1975, p. 970, v. 2443-2446. Voir K.A. Campbell, « Fighting Back: A Survey of Patterns of Femal Aggressiveness in the Old French *Chanson de Geste* », *Charlemagne in the North*, dir. P.E. Bennett, A.E. Cobby, G.A. Runnalls, Edimbourg, 1993, p. 243.

<sup>24</sup> *Historia...*, t. 6, p. 212-214, XII, 10.

chevalier : une baguette à la main, elle montait sur les remparts, parcourait le chemin de ronde et maintenait les gardes en alerte et les encourageait tous prudemment à se méfier des stratagèmes des ennemis<sup>25</sup> ». Si, d'après Orderic, la vertueuse Sibylle apparaît comme le pendant de la perfide Julienne, elles n'en sont pas moins, toutes deux, des gardiennes plus ou moins chanceuses de forteresses.

Les louanges adressées à la première se comprennent aisément. Cette femme se bat pour l'expansion de la Chrétienté au détriment des musulmans. Elle rappelle d'autres gardiennes de villes sur le sol ibérique. Écrite pendant son règne, la *Chronique d'Alphonse VII* (1126-1157), roi de Castille et Léon, rapporte la défense de Tolède par son épouse Bérengère de Barcelone en 1139. Du haut des remparts, elle reproche même aux deux généraux almoravides de se battre contre une femme au détriment de leur honneur. Honteux, ils décident de lever le siège<sup>26</sup> ! Cette anecdote n'est pas d'interprétation facile, car elle comporte probablement une dimension humoristique. Son intérêt est pourtant grand : elle joue sur le rôle actif de l'homme et sur le rôle passif de la femme dans les questions d'honneur ; l'inversion provoquée par la présence de Bérengère parmi les combattants est telle qu'elle devient insupportable pour ses adversaires masculins, contraints d'abandonner la partie. Le chroniqueur semble suggérer que l'ennemi musulman a été ainsi berné, parce que prisonnier d'une conception trop étriquée de sa dignité. L'histoire est, en outre, à verser au dossier des gardiennes de forteresses des régions frontalières avec l'Islam, particulièrement fréquentes en Terre sainte, où les sources, aussi bien chrétiennes qu'arabes, les font souvent participer aux travaux de constructions défensives et à la résistance des villes assiégées<sup>27</sup>.

Au XIII<sup>e</sup> siècle encore, les femmes apparaissent dans des situations similaires. En juillet 1202, Aliénor d'Aquitaine, octogénaire, tient le donjon de Mirebeau (Poitou) face aux troupes de son petit-fils Arthur de Bretagne, que Jean sans Terre prend finalement en tenaille<sup>28</sup>. L'auteur anonyme de la deuxième partie de la *Chanson de la Croisade Albigeoise* (1228) insiste sur le rôle actif que jouent les femmes dans la défense des villes languedociennes : ce sont même les « dames, jeunes filles et épouses » de Toulouse qui actionnent le perrier qui tue Simon de Montfort le 25 juin 1218<sup>29</sup>. Ainsi, elles incarnent collectivement l'identité communale de leur cité face à son ennemi invétéré, qu'elles finissent par terrasser.

Reste à analyser une dernière catégorie de sources, dont le but principal est de condamner les exactions et violences seigneuriales. Les vies de saints présentent sous un jour très critique la femme qui manifeste son agressivité aux créneaux d'une forteresse.

---

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 404, XIII, 5.

<sup>26</sup> *Chronica Adefonsi imperatoris*, éd. A. Maya, Turnhout, 1990, p. 220. Voir E. Lourie, « Black Women Warriors in the Muslim Army Besieging Valencia and the Cid's Victory: A Problem of Interpretation », *Traditio*, 55, 2000, p. 181-209, qui cite cet exemple : elle présente de même comme vraisemblable la participation d'archères de la tribu ghanéenne de Soninké dans les rangs almoravides à la bataille de Quart (1094).

<sup>27</sup> Le dossier a été tout récemment repris ; c'est pourquoi il ne sera pas approfondi ici : H. Nicholson, « Women on the Third Crusade », *Journal of Medieval History*, 23, 1997, p. 335-349, et *Gendering the Crusades*, dir. S.B. Edgington, S. Lambert, Cardiff, 2001.

<sup>28</sup> E.-R. Labande, « Pour une image véridique d'Aliénor d'Aquitaine », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2 (4<sup>e</sup> série), 1952, p. 232.

<sup>29</sup> Éd. E. Martin-Chabot, Paris, 1960-61, t. 3, p. 206, v. 122-124. Voir S.B. Neal, « “Las donas e las femnas, las tozas avinens” : Women in *La Canso de la Crozada* », *Tenso: Bulletin de la Société Guilhem IX*, 10, 1995, p. 110-138.

C'est la dame d'un château seigneurial, plutôt que d'une ville fortifiée, qu'ils dénigrent. Voici deux exemples, l'un provençal et l'autre flamand. D'une part, la *Vie* d'Isarn (1022-1047), abbé de Saint-Victor de Marseille, composée une vingtaine d'années après sa mort, rapporte les méfaits de Pandulf, seigneur de Salernes, dont les hommes volent un cheval : Isarn envoie un moine le réclamer ; arrivé au château, il rencontre la femme de Pandulf qui « répondit à l'homme de Dieu par des mots violents, comme il était habituel chez une telle femme »<sup>30</sup>. D'autre part, Hariulf (vers 1060-1143), abbé d'Oudenbourg, près de Bruges, s'en prend à Evegerde, qui s'oppose à la campagne de pacification entreprise par l'évêque Arnulf de Soissons (†1087), protagoniste de sa *Vita*. Son mari et son fils ont été tués au cours d'une guerre privée et elle essaie par tous les moyens de les venger, fomentant de nouvelles luttes ; Hariulf écrit qu'elle se comporte comme l'une des femmes dont parle saint Paul : « la veuve qui ne pense qu'au plaisir est morte, quoique vivante (I Tim 5, 6) ». Elle refuse à Arnulf d'entrer dans son château de Veurne et elle tourne en dérision son prêche pacificateur. Toutefois, en juste punition à son effronterie, les murs de son château s'effondrent sur cette « femme féroce » à la suite d'une tempête<sup>31</sup>. Dans aucun des deux cas, la femme n'a pris les armes. Mais il est intéressant que, dans ces écrits hagiographiques à la gloire de deux artisans de paix, elle s'oppose à leur mission, et qu'elle participe au brigandage et aux violences de son lignage seigneurial au détriment des moines, des chevaliers et de la paysannerie demeurant autour de son château.

C'est dans le même registre qu'il faut placer deux plaintes tirées des *querimonias* barcelonaises du milieu du XIIe siècle. Dans la première, Bérenger, gardien du château de Rosanes, proteste contre l'épouse de son seigneur, Guillem Ramon de Castellvell : elle a brûlé les forêts où chassaient ses hommes, qui ont perdu alors leurs autours et éperviers ; elle a déplacé les bornes des terres à son profit ; elle a pris les clefs du château à l'un des hommes de Bérenger, qu'elle ne veut plus laisser entrer ; elle a volé trois couffins d'orge à une paysanne<sup>32</sup>. Dans la seconde, les habitants de Caldes de Malavella associent de façon similaire l'épouse d'Arnal de Perella, autre châtelain outrepassant ses droits seigneuriaux, à ses déprédations<sup>33</sup>. En l'absence de leur mari, ces châtelaines exercent un pouvoir sans limites à la tête de leurs parents et guerriers. Le *consortium* conjugal, bien connu pour reines et princesses au sommet de la hiérarchie politique, transparait ici au niveau le plus modeste de la châtellenie.

Tout comme elle est maîtresse des remparts d'une forteresse et de son district, surtout si elle est veuve ou si son époux est parti au loin, la dame manifeste encore davantage sa puissance à l'intérieur même du château. Son agressivité se matérialise alors dans le poison par lequel elle prétend éliminer les hommes hostiles à sa famille.

---

<sup>30</sup> AASS, Sept VI, p. 746 (BHL 4477). Voir J.-P. Poly, M. Aurell, D. Iogna-Prat, « La Provence », *Les sociétés méridionales autour de l'an mil. Répertoire des sources et documents commentés*, dir. M. Zimmermann, Paris, 1992, p. 407-409.

<sup>31</sup> AASS, Aug III, p. 249, n. 88-89 (BHL 704). Voir E. Santinelli, *Des Femmes explorées ? Les veuves dans la société aristocratique du Haut Moyen Age*, Lille, 2003, p. 43-44, 317.

<sup>32</sup> Arxiu de la Corona d'Aragó (Barcelone), Extra-inventari, doc. 473, carp. 366. Voir B. Garí, « Les *Querimonias* feudales en la documentació catalana del siglo XII (1131-1178) », *Medievalia*, 5, 1984, p. 28-29.

<sup>33</sup> *Ibid.*, Pergamins de Ramon Berenguer IV, extra-inventari, doc. 2501, carp. 41. Voir Thomas N. Bisson, *Tormented Voices. Power, Crisis, and Humanity in Rural Catalonia (1140-1200)*, Cambridge (Mass.), 1998, p. 34 et 154.



Toujours selon Orderic Vital, la femme de Robert de Giroie prépare, vers 1060, quatre pommes empoisonnées, mais son mari en croque deux par jeu, et il meurt cinq jours plus tard : ici encore on voit pointer le souvenir d'Ève pécheresse. Le même chroniqueur ajoute qu'en 1064 Mabile de Bellême, femme de Roger de Montgomery, tue, toujours à la suite d'un quiproquo, son jeune beau-frère avec une coupe de vin, mais son opiniâtreté finit par l'emporter, grâce à un repas servi à Arnoul d'Échaffour, l'ennemi de sa maison qu'elle a jadis visé<sup>34</sup>. Une anecdote similaire apparaît dans l'historiographie castillane. La chronique rédigée, autour de 1180, au monastère de Nájera décrit l'infidélité d'Ava de Ribagorça, épouse de Garcia Fernandez (970-995), comte de Castille, amoureux d'al-Mansur, chambellan du khalife de Cordoue. Pour le rejoindre, elle réussit à se débarrasser de son mari, qui tombe prisonnier des musulmans, car son cheval, qu'elle a sciemment affamé, n'a pas tenu au cours d'une bataille. Il ne lui reste plus qu'à tuer Sanche Garcia (995-1017), le nouveau comte, son fils, pour convoler avec le chef musulman, et elle lui verse du poison dans un verre d'argent. Alerté par une esclave maure, Sanche détourne toutefois le piège, obligeant sa mère à boire en premier à cette coupe : elle en tombe raide morte<sup>35</sup>.

L'anecdote du chroniqueur monastique montre que sa perfidie, justement punie, est d'autant plus grande qu'elle vise à tuer ses propres mari et fils pour assouvir sa passion amoureuse et commettre l'adultère, faisant ainsi le jeu de l'Islam. C'est de façon insidieuse, secrète et hypocrite qu'agit, en effet, toute empoisonneuse. Le lien entre ce crime et la femme est fréquent dans les écrits médiévaux. La domination de la dame aristocratique est presque totale sur le garde-manger et les silos du château : la femme est avant tout la nourricière de sa famille et des hommes de sa mesnie ; elle offre à boire et à manger aux hôtes de passage<sup>36</sup>. On craint, néanmoins, qu'elle détourne cette faculté primordiale pour assassiner. Agissant à l'encontre des attentes de la société nobiliaire, elle transformerait ainsi le pouvoir de nourrir, et donc de faire survivre, en puissance meurtrière. Les récits d'Orderic et du moine de Nájera laissent percevoir, en filigrane, ces peurs collectives.

Le discours extrêmement péjoratif des clercs au sujet de la femme en armes s'inscrit dans le même contexte. Ils n'acceptent pas de la voir tuer au lieu de donner la vie. Les diatribes d'Orderic Vital contre Julienne de Breteuil, qui a pourtant ses raisons d'en vouloir à Henri Ier qui a ordonné d'aveugler ses deux filles, ne se comprennent pas autrement. Les chroniqueurs ecclésiastiques conçoivent, en outre, la femme comme pacificatrice : il lui revient de christianiser les mœurs violentes de leur mari. Qu'elle puisse, au contraire, semer la zizanie leur paraît une aberration contre nature. De même, les aliments et la boisson qu'elle manipule sont essentiels dans les banquets où sont scellées les trêves entre lignages ennemis : il est toutefois contraire à l'équilibre de la société tout entière qu'elle détourne ce pouvoir nourricier pour empoisonner. Ces clercs savent cependant qu'il existe des guerres justes. Pour la papauté, celle que déclenche la querelle des investitures est l'une d'entre elles. Dès lors, l'Amazone Mathilde de

---

<sup>34</sup> *Historia...*, t. 2, p. 78-80 et 122, III. Voir F. Collard, « Le banquet fatal : la table et le poison dans l'Occident médiéval », *La sociabilité à table. Convivialité et commensalité à travers les âges*, dir. M. Aurell, O. Dumoulin, F. Thelamon, Rouen, 1992, p. 335-342.

<sup>35</sup> *Chronica naierensis*, éd. J.A. Estévez, Turnhout, 1995, p. 144-146, III, 37-39. Voir M. Aurell, *Les Noces du comte. Mariage et pouvoir en Catalogne (785-1213)*, Paris, 1995, p. 108.

<sup>36</sup> Sur les implications religieuses de ce phénomène, voir C. Bynum, *Holy Feast and Holy Fast: The Significance of Food to Medieval Women*, Berkeley (Ca), 1987.

Cannossa y est davantage héroïne que harpie. Il en va de même pour la croisade, qui leur apparaît, en quelque sorte, comme le prolongement de la Paix de Dieu.

Quittons, pour finir, le domaine des représentations mentales pour celui des réalités militaires. Une question simple s'impose. La femme a-t-elle combattu ? Si elle s'est rendue, même à cheval ou protégée d'une cotte de mailles, sur des champs de bataille, il ne paraît guère probable qu'elle ait manié des armes contre des hommes, sauf dans des situations désespérées. En revanche, les témoignages que lui accordent un rôle important dans la défense des places fortes sont trop nombreux et concordants pour qu'on les rejette. Ils ne font, somme toute, que corroborer une bien classique division des rôles : l'intérieur pour la femme et l'extérieur pour l'homme. Ils renvoient, de plus, au *consortium* conjugal : presque tout pouvoir nobiliaire est alors patrimonial et domestique, et l'organisation lignagère de la guerre entre châtelains peut mettre en avant quelques figures féminines<sup>37</sup>. L'épouse est donc associée à l'exercice de la violence de son mari, en particulier dans le cadre de sa propre seigneurie, dont elle protège le périmètre, qu'elle agrandit même à l'occasion en déplaçant secrètement les bornes. Elle est encore plus puissante au cœur du château, autant demeure familiale que symbole du pouvoir de coercition. À l'intérieur de ce cadre, son ascendant est d'autant mieux accepté que les stratégies matrimoniales hypergamiques la rendent souvent d'un rang social supérieur à son conjoint. L'absence du mari ou le veuvage la mettent parfois à la tête de la seigneurie. C'est pourquoi elle peut protéger, y compris par la force, les intérêts du lignage de son mari et de ses enfants.

Martin Aurell  
Université de Poitiers-C.E.S.C.M.  
Institut Universitaire de France

---

<sup>37</sup> Cf. McLaughlin, « The Woman... », p. 201-203, qui développe largement cette idée.